







Expertise France est implantée au Vietnam depuis 1993. Grâce à son bureau de représentation local, l'agence publique française de coopération technique internationale accompagne les collectivités françaises dans leurs actions de coopération décentralisée, à l'instar de la Nouvelle-Aquitaine et de l'Île-de-France.

PRÉSENTATION D'Expertise France

Expertise France, filiale du groupe AFD, est l'agence publique de conception et de mise en œuvre de projets internationaux de coopération technique. Elle exerce une mission de service public en concourant à la promotion, à l'étranger, de l'assistance technique et de l'expertise internationale publique françaises, sur financements bilatéraux et multilatéraux. Elle inscrit son action dans le cadre de la politique extérieure de coopération au développement, d'influence et de diplomatie économique de la France, en lien avec les ministères, les collectivités territoriales et les organismes concernés par la mise à disposition ou le détachement d'experts publics et dans le cadre des orientations stratégiques définies par l'État.

Conformément à la loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales du 4 août 2021, Expertise France compte parmi ses missions l'appui aux collectivités territoriales et à leurs groupements dans la mise en œuvre d'actions liées aux politiques de développement solidaire et de lutte contre les inégalités mondiales, en étroite concertation avec l'AFD. À ce titre, Expertise France a conclu des partenariats cadres avec plusieurs collectivités - notamment la Nouvelle-Aquitaine, l'Île-de-France, Sud-PACA, le département de la Charente maritime et Régions de France. Expertise France compte également un représentant des collectivités locales dans son conseil d'administration.

NOTRE ACTION AU Vietnam

Le Vietnam est le premier pays d'intervention d'Expertise France en Asie du Sud-Est. Présente dans le pays depuis plus de 20 ans, l'agence dispose d'un bureau de représentation basé à Hanoi et met en œuvre des projets pour le compte de l'ambassade de France, de l'AFD et de l'Union européenne. Elle déploie également plusieurs experts techniques internationaux pour le compte des ministères de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Expertise France accompagne les administrations vietnamiennes mais également la société civile et le secteur privé. Elle inscrit son action dans le dispositif de coopération française et internationale, en lien avec les principales orientations de la politique de coopération au développement française et européenne.

Appuyer la coopération décentralisée des collectivités françaises

À travers son bureau de représentation local et en lien avec les équipes opérationnelles au siège, Expertise France peut servir d'interface pour les acteurs publics nationaux et locaux souhaitant intervenir au Vietnam. En effet, le statut de bureau de représentation lui donne l'autorisation légale de mettre en œuvre toute activité pour le compte de tiers étrangers qui lui confient une mission spécifique sur le territoire vietnamien. Il peut s'agir notamment de recrutement de personnel local, de contractualisation avec des experts et des sociétés de service, d'organisation d'évènements, de déclarations administratives, de paiements...

Ainsi, Expertise France appuie plusieurs régions françaises dans la mise en œuvre de leurs actions de coopération décentralisée, notamment par la gestion administrative et financière de tout ou partie de leur projet. Cela peut aller d'un simple appui logistique et administratif à la gestion complète du projet (qui reste sous pilotage des collectivités), en passant par le recrutement, le déploiement et le suivi d'experts techniques des collectivités.

Le bureau de représentation d'Expertise France au Vitenam

Expertise France est implanté au Vietnam depuis 1993. Son bureau de représentation, situé à proximité de l'ambassade de France, dispose d'une licence d'opération, délivrée par les autorités vietnamiennes. Le bureau est dirigé par Hervé Conan, directeur de l'AFD au Vietnam, qui assure également la représentation d'Expertise France. L'équipe est composée de deux assistantes et chargées de projets, en charge du suivi des projets et des activités confiées à Expertise France. Le bureau facilite la mise en oeuvre des activités de coopération décentralisée grâce aux actions suivantes



humaines



projets



Gestion administrative et financière

et événementiel

APPUI AUX collectivités françaises

Île-de-France

La région Île-de-France entretient une relation de coopération avec le Comité populaire de Hanoï depuis 1989. Il s'agit d'un des plus anciens et fructueux accords de coopération décentralisée de la région. Développement urbain durable, protection du patrimoine, innovation et développement économique structurent ce partenariat. Pour conduire ses actions, la région s'est appuyée à partir de 2001 sur l'Institut des métiers de la ville, puis depuis 2017 sur le bureau Paris Région Expertise-Vietnam (PRX-Vietnam), qui a pour missions d'identifier les besoins des partenaires vietnamiens en lien avec les compétences de la région et d'accompagner les experts franciliens mettant en œuvre les projets de coopération.

«La région pourrait partager son expérience avec d'autres collectivités territoriales françaises, notamment à l'occasion des Assises de la coopération décentralisée franco-vietnamienne 2023. »

Franck d'Aboville, directeur des affaires internationales de la région Île-de-France

Une convention-cadre de coopération a été signée entre la région Île-de-France et Expertise France en 2018, afin d'assurer la promotion de l'expertise francilienne à l'international. Le partenariat repose sur la présence au Vietnam d'un bureau d'Expertise France qui garantit la bonne utilisation des fonds votés par la région et la rapidité d'exécution des projets. Pour le compte de la région Île-de-France, Expertise France assure la gestion administrative et financière des agents du bureau PRX-Vietnam ainsi que le portage financier des projets de coopération les plus complexes mis en œuvre directement à Hanoï. Son action a notamment permis de mener à bien un projet de développement urbain et de planification environnementale et d'intervenir auprès du Comité populaire de Hanoï sur les questions de transport public, en lien avec l'AFD.

« L'existence à Hanoï du bureau PRX-Vietnam est administrativement et financièrement possible grâce à Expertise France et son bureau hanoïen. Ce dispositif permet la mise en œuvre d'actions concrètes de coopération sur le terrain avec nos partenaires vietnamiens. Ainsi la région Île-de-France peut s'appuyer sur l'expertise des opérateurs régionaux (Institut Paris Région, Île-de-France Mobilités...), accompagnée sur le terrain par PRX-Vietnam pour la mise en œuvre des études, de formations et des projets pilotes. Expertise France donne à la coopération de la région une dimension très opérationnelle qui nous a permis de créer une relation de confiance avec notre partenaire le Comité populaire de Hanoï »

Emmanuel Cerise, PRX-Vietnam / Région Îlede-France à Hanoï



Nouvelle-Aquitaine

Pour le compte de la région Nouvelle-Aquitaine, Expertise France assure le portage administratif et financier de son représentant déployé localement pour coordonner les actions de coopération décentralisée de la région avec les provinces de Lao Caï et Thua Thien Hué.

« L'accompagnement d'Expertise France a permis de sécuriser depuis 2010 le « portage » administratif et financier d'un assistant technique qui œuvre pour la coopération Nouvelle-Aquitaine – Lao Cai (Vietnam), notamment dans les domaines du tourisme durable, de la protection et de la valorisation du patrimoine et de la formation professionnelle. Ce service a facilité les efforts de la Nouvelle-Aquitaine pour mener à bien des projets de coopération avec ses partenaires locaux sur le long terme.

La région se félicite par ailleurs d'avoir noué avec Expertise France un partenariat plus large. Depuis 2021, des expertises de Nouvelle-Aquitaine sont mobilisées pour compléter l'assistance technique proposée par Expertise France dans différents pays d'intervention. Un excellent moyen de faire rayonner les compétences et savoir-faire régionaux dans le monde! »

Jean-Michel Arrivé, directeur coopérations de la région Nouvelle-Aquitaine

Agence publique, Expertise France est l'acteur interministériel de la coopération technique internationale, filiale du groupe Agence française de développement (groupe AFD). Deuxième agence par sa taille en Europe, elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, santé, éducation... Elle intervient sur des domaines clés du développement et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

En savoir plus: www.expertisefrance.fr



EXPERTISE FRANCE AU VIETNAM

59 HAM LONG
District de Hoan Kiem
Hanoi
+84(0)24 39447255

- in linkedin.com/company/expertise-france
- facebook.com/expertisefrance